



je **réduis** et
je **trie**
mes **déchets**
coeurdesavoie.fr



Lettre d'information du service prévention des déchets Cœur de Savoie

Bonne lecture et joyeuses fêtes !

QUEL CHANGEMENTS AU 1er JANVIER 2026 ?

Le SIBRECSA, syndicat en charge de la gestion des déchets sur les secteurs de Montmélian et Valgelon-La Rochette, sera dissout le 31 décembre 2025.

La Communauté de communes Cœur de Savoie reprend donc la compétence pour les 27 communes de ce secteur : Apremont, Arbin, Arvillard, Chignin, Détrier, La Chapelle Blanche, La Chavanne, La Croix de La Rochette, La Table, La Trinité, Laissaud, Le Bourget en Huile, Le Pontet, Le Verneil, Les Mollettes, Montmélian, Myans, Planaise, Porte-de-Savoie, Presle, Rotherens, Sainte-Hélène du Lac, Saint-Pierre de Soucy, Valgelon-La Rochette, Villard d'Héry, Villard Sallet et Villaroux.

Concrètement, ça change quoi ?

Continuité de service

Il n'y aura pas d'interruption du service de collecte des déchets ni des déchèteries. Les jours de collecte resteront les mêmes au 1er janvier 2026.

Les accès aux déchèteries se feront de la même manière avec le même badge, et les horaires seront alignés avec ceux des déchèteries actuellement gérées par Cœur de Savoie. Seuls les accès aux déchèteries du Grésivaudan ne seront plus possibles (exemples : Pontcharra, Le Cheylas ...).



Horaires de déchèteries

Accueil téléphonique et physique

À partir du 1er janvier 2026, l'accueil téléphonique sera celui de la Communauté de communes Coeur de Savoie pour l'ensemble du territoire. L'accueil physique s'effectuera au Technicentre.

Technicentre Coeur de Savoie
225, Avenue Paul Louis Merlin
Montmélian
04 57 08 82 01
secretariat.tech@cc.coeurdesavoie.fr

Collecte d'amiante en déchèterie

Les habitants des 27 communes concernées pourront, au même titre que les habitants des autres communes du territoire, bénéficier de la collecte spécifique de l'amiante (4 campagnes par an). La collecte s'effectue à la déchèterie de Saint-Pierre-d'Albigny sur inscription et selon des conditions spécifiques.

Collectes 2026 :

- Mercredi 18 mars
- Mercredi 13 mai
- Mercredi 14 octobre
- Mercredi 16 décembre

Inscription collectes
d'amiante



Compostage



La distribution des composteurs individuels aura également lieu au Technicentre à Montmélian, sur inscription. Les habitants du territoire peuvent obtenir gratuitement un composteur en plastique ou en bois, à condition de participer à une sensibilisation le jour de la distribution.

Inscription composteurs

Les sites de compostage partagés

Si vous souhaitez installer un site au pied de votre immeuble, dans votre quartier ou votre établissement, les maîtres composteurs de Coeur de Savoie

vous accompagnent et organisent des formations gratuites pour les référents de site et les guides composteurs.

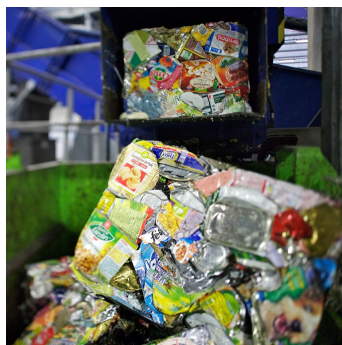
Animations, ateliers et visites

Le service déchets de la Communauté de communes organise de nombreuses animations tout au long de l'année, pour accompagner les habitants et aider à réduire leurs déchets.

Quelques exemples :



Atelier de réparation de vêtements
(prochain le 9 janvier)



Visite du centre de tri des déchets
(prochaine le 31 janvier)



Troc'Party pour les vêtements

Des animations spécifiques à destination des scolaires sont également proposées à toutes les écoles du territoire.

Newsletter mensuelle

Le service déchets de la Communauté de communes édite une newsletter mensuelle qui présente des sujets relatifs aux déchets, des actualités ou des astuces.

Inscription par mail : prevention.dechets@cc.coeurdesavoie.fr

Pour les habitants des 14 communes dont Cœur de Savoie assurait déjà la gestion des déchets : pas de changements !

QUELS CHANGEMENTS POUR LE SERVICE DÉCHETS ?

Un territoire à gérer 3 fois plus grand

La reprise de la compétence déchets sur l'ensemble des communes savoyardes du SIBRECSA va entraîner une modification importante de la taille du service (intégration de deux agents du SIBRECSA, embauche de deux nouveaux agents) et de la quantité de déchets à gérer :

- 38 500 habitants au lieu de 12 500.
- 4 déchèteries au lieu de 2.
- 7 350 tonnes d'ordures ménagères au lieu de 2 080 tonnes.

- 100 000 passages (9 000 tonnes) en déchèteries au lieu de 35 000 passages (3 500 tonnes).

Un grand nombre de défis à relever

- Harmoniser les pratiques sur les deux secteurs. En effet, même si les objectifs de gestion des déchets et d'accompagnement à la réduction des déchets étaient identiques sur les deux collectivités, les actions mises en œuvre pouvaient cependant différer
- Accompagner les habitants dans la réduction des déchets ; nos ordures ménagères contiennent encore près de 30% de biodéchets et une proportion similaire de matériaux recyclables (emballages, papier et verre)
- Développer le compostage de proximité
- Engager une réflexion sur l'optimisation du service de gestion des déchets à l'échelle du nouveau territoire

ET POUR LE TRI ?

Des performances de tri améliorées

Depuis plusieurs années, les tonnages de tri (verre, plastique et papier) ont augmenté significativement sur le territoire.



Ce niveau de performance a été possible grâce aux habitants et aux nombreuses actions menées : communication en porte à porte, augmentation du nombre de visites en centre de tri, extension des consignes de tri, remplacement des colonnes aériennes en acier afin de faciliter le geste de tri des habitants.

Cette amélioration est une perspective très encourageante et d'après l'éco-organisme Citéo, elle permet à Cœur de Savoie de s'inscrire parmi les meilleures progressions des collectivités du territoire Est de la France.

Pourquoi est-il important de trier ?

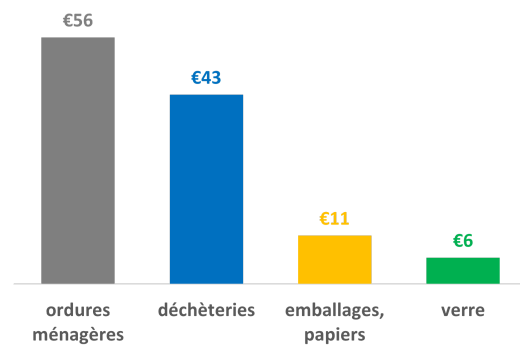
Collecter et traiter les déchets ménagers coûte chaque année de plus en plus cher aux collectivités et donc aux administrés. Notre territoire n'échappe pas à la règle avec la hausse de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) et l'augmentation des coûts de traitement et de collecte.

Le tri des déchets reste par conséquent la meilleure réponse pour contenir les hausses. Le matériau pourra être réutilisé au lieu d'être brûlé en incinération (ou valorisé en énergie).

A savoir !

Un emballage jeté en ordures ménagères au lieu de la colonne aérienne coûte 5 fois plus cher.

Une fois les reventes des matériaux et les aides des éco-organismes soustraits aux dépenses (coût aidé), voici combien coûtent les principales catégories de déchets, pour un habitant, en 2024.



**coût aidé net de gestion des déchets
pour Cœur de Savoie pour un habitant
en 2024**



Service Déchets de la Communauté de communes Cœur de Savoie

Pour nous écrire : prevention.dechets@cc.coeurdesavoie.fr

Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Afficher dans le navigateur](#) | [Se désinscrire](#)

